

Régime fiscal applicable aux groupes de sociétés (Articles LP. 120 et suivants du code des impôts)

Dénonciation de l'option ou déclaration de cessation du groupe

Je soussigné(e) (nom, prénom),
agissant en qualité de(qualité)
de la société(désignation)
dont le siège social est à(ville,
adresse), déclare que¹ :

cette société dénonce l'option formulée le (date de notification
de l'option) par laquelle elle s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par
le groupe formé par elle-même, en application des dispositions de l'article LP. 120 du code
des impôts (CDI) ou de l'article LP. 120-2 du CDI. Cette dénonciation prend effet à compter
du (date d'ouverture du premier exercice au titre
duquel le régime de groupe ne s'applique pas) ;

¹ Veuillez cocher la case adéquate.

le groupe fiscal formé le (date de notification de l'option) cesse prématurément du fait de la survenance de l'événement suivant¹ :

la perte, par la société mère, de sa qualité. Cette cessation prend effet à compter du(premier jour de l'exercice ayant constaté l'événement) ;

la perte, par l'entité mère non résidente, de sa qualité. Cette cessation prend effet à compter du(premier jour de l'exercice ayant constaté l'événement) ;

la sortie de toutes les sociétés membres sur décision de la société mère. Cette cessation prend effet à compter du (premier jour de l'exercice qui suit le dernier exercice d'intégration) ;

autres motifs (à compléter) :
.....

Fait à (ville), le (date)

Le(qualité)

.....(signature)

.....(nom, prénom)

